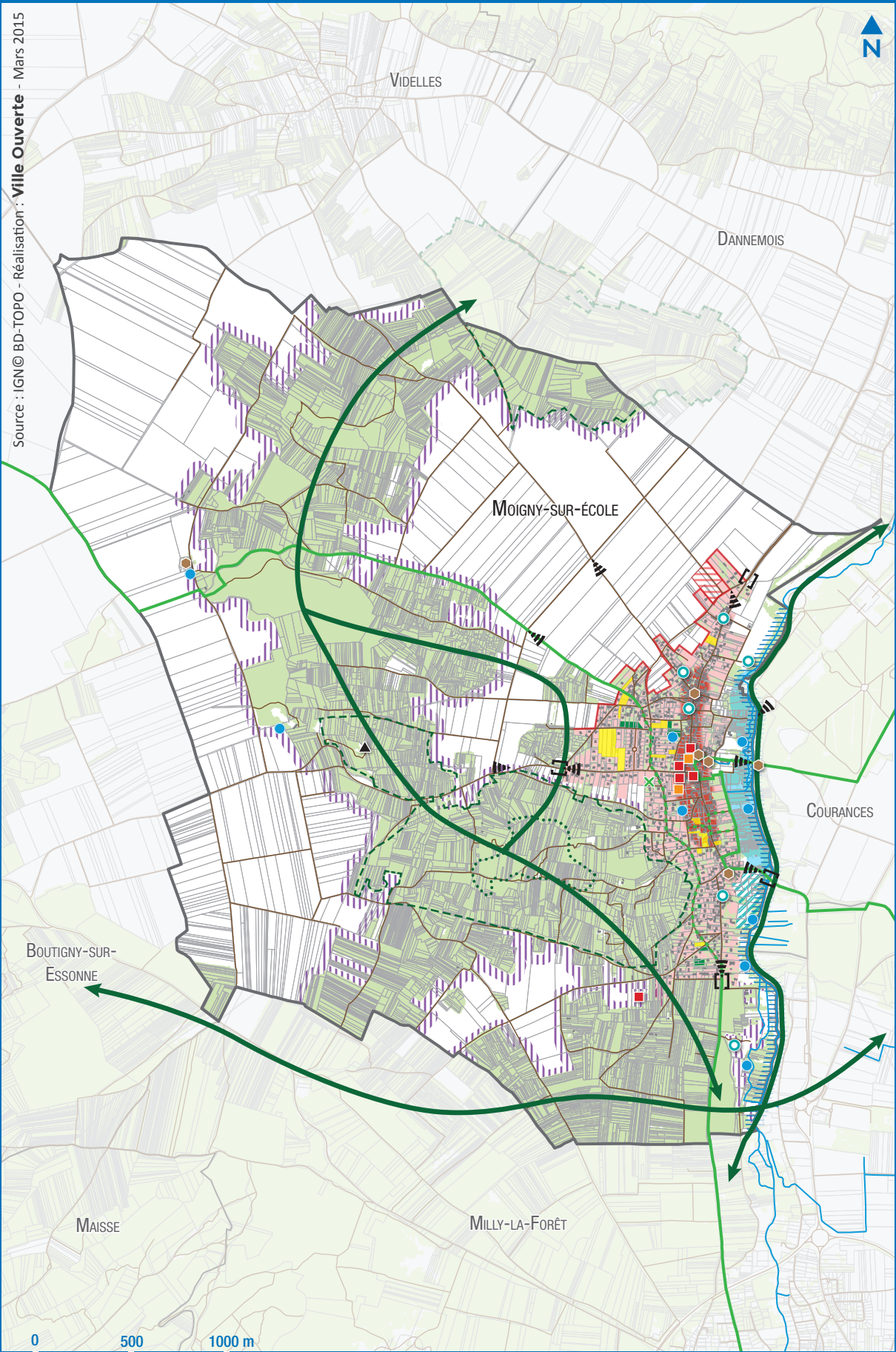


PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Source : IGN © BD-TOPO - Réalisation : Ville Ouverte - Mars 2015



VIDELLES

DANNEMOIS

MOIGNY-SUR-ÉCOLE

COURANCES

BOUTIGNY-SUR-
ESSONNE

MAISSE

MILLY-LA-FORÊT


0

500

1000 m

Consolider les acquis


Pérenniser l'agriculture, activité traditionnelle du territoire


 Préserver les espaces agricoles et maintenir des accès adaptés aux exploitations et aux terres cultivées.

 Permettre l'évolution et la réhabilitation des bâtiments nécessaires à l'activité agricole

 Valoriser et préserver les cressonnières si caractéristiques du bourg

Favoriser l'implantation de commerces de proximité et la diversité des activités du territoire

 Maintenir et développer l'offre de commerces et services de proximité, garants de l'animation du village.

 Favoriser l'implantation d'un petit artisanat au sein des tissus urbanisés de la commune.

S'adapter aux enjeux actuels


Favoriser les mobilités alternatives à l'usage de véhicules individuels

 Améliorer la lisibilité de l'aire de co-voiturage

 Structurer le réseau communal de cheminement doux pour favoriser l'accès à l'École et aux Chemins de Grandes Randonnées

 Maillage cheminement doux à valoriser

Permettre une évolution maîtrisée du tissu urbain constitué

 Permettre l'urbanisation maîtrisée des dents creuses du bourg et encourager les possibilités de densification du tissu urbain.


Révéler les patrimoines

Veiller au maintien de l'identité paysagère de la commune

 Lutter contre la cabanisation des coteaux boisés

 Les espaces bâtis

 Les zones agricoles

 Préserver les grandes ouvertures sur le paysage de la plaine agricole et sur le bourg

 Valoriser l'activité de la carrière de grès


 Bande de retrait de 50m

Protéger et mettre en valeur les espaces naturels remarquables

 ZNIEFF


 Natura 2000


Pérenniser l'offre en équipement

 Permettre l'évolution des équipements et services et poursuivre les efforts de valorisation.

 Projet d'équipement communal


Affirmer le développement démographique communal

 Affirmer le développement de la commune à travers une dynamique démographique et favoriser l'accueil de ménages jeunes sur le territoire.


 Inscrire en zone AU urbanisable un foncier permettant de répondre aux besoins de croissance à l'horizon 2025.

Veiller au maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle

 Adapter l'offre de logements et de terrains à bâtir

 En-dehors des espaces déjà bâtis, privilégier l'urbanisation en continuité de l'occupation bâtie existante.

Veiller à la cohérence de l'implantation des futures constructions et encourager la densité des projets urbains

 Encourager la densité des projets urbains en proposant de nouvelles typologies de logements plus compactes.


Risques et nuisances

 Zone potentiellement inondable

 Mares et mouillères potentielles

Protéger et s'appuyer sur la trame verte et bleue

 Rives de l'École à protéger et à mettre en valeur

 Maintenir les espaces végétalisés du cœur de bourg

 Préserver les corridors écologiques

Défendre et valoriser les richesses du patrimoine bâti

 Valoriser les éléments du patrimoine urbain

 Veiller à la qualité des franges urbaines

 Veiller à la qualité de l'entrée de ville

